# Résumés français

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **53 (1966)**

Heft 10: **FAW - Fachausschuss Wohnen**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

**Comité d'experts de l'habitat** 369

Le sigle CEH (Comité d'experts de l'habitat) désigne un groupe d'environ 80 architectes qui, en coordination avec des spécialistes, entreprit une étude globale concernant l'habitation et la réalisation de cette dernière. Le but du CEH est triple: premièrement, ce groupe se saisit des questions se rapportant au nouveau lotissement, c'est-à-dire de la création d'un ensemble suburbain d'une certaine importance. Précisément à une époque où l'immigration dans les banlieues déjà habitées représente la majorité des cas, il semblerait que le souci du mode de lotissement devrait engendrer des connaissances utiles et profitables aux conjonctures particulières de nouvelles régions. Deuxièmement, il s'agit de la rationalisation des méthodes de planification et de la construction industrielle: nous nous trouverons confrontés avec des types d'habitation que nous devons comparer les uns aux autres et dont nous examinerons les valeurs respectives d'habitat. Cette raison motive le travail approfondi que le CEH fournit pour l'appréciation desdites valeurs. Troisièmement, il importerait de procurer aux membres du CEH un lieu de discussion où les connaissances et les expériences pourraient être échangées et renouvelées puisque, dans nos temps, les connaissances acquises par l'étude ne suffisent plus pour toute la vie.
L'initiative pour la création du CEH fut lancée par le Werkbund (SWB). L'ancienne idée du Werkbund préconisant une colonie modèle comme exemple efficace fut déjà traîtée par WERK, chronique 1/1966, page 4*. Vu les exigences de la rapide extension, de la préfabrication, de la planification régionale et des problèmes d'infrastructure dans notre pays, il s'agit évidemment d'un aménagement plus large que de toutes les colonies précédentes du Werkbund. Le Werkbund en tant que vulgarisateur d'idées ne peut s'insérer dans la réalisation de pareils projets qu'en assurant la qualité de la planification. Pour se trouver en mesure d'assumer cette tâche, le SWB fut contraint d'élargir ses bases. Il recruta l'adhésion de nouveaux experts, notamment d'ingénieurs et de juristes qui ne figuraient pas encore au sein du SWB et les intégra au groupe CEH.
Les travaux effectués par le CEH font ressortir jusqu'à quel point l'environnement est tenu pour un facteur dans la valorisation de l'habitat. Pour juger d'un habitat il est nécessaire d'étendre considérablement le périmètre. Ce raisonnement peut également être utile aux futures mesures de planification et pour légiférer la construction. Depuis que l'actuel passage de l'aménagement de la parcelle est passé à celui du lotissement, presque tout le volume de la construction porte la marque des permis d'exceptions et des buts non codifiés des autorités. Ici, une législation pourrait être envisagée laquelle formulerait des critères qualitatifs basés sur la mensuration des valeurs d'habitation en place de critères métriques. Ainsi serait paré le risque de voir notre pays hérissé de constructions qui – bien qu'ayant fait leurs preuves et étant aussi acceptables en elles-mêmes – seraient insupportables en grandes quantités. Ce danger est d'autant plus sérieux que les investissements préliminaires des futures industries du bâtiment pourraient se fixer sur des types courants, facilement admis, ce qui provoquerait une stagnation dans le développement. En conséquence, les efforts du CEH tendent à la réalisation d'une offre, complexe autant que différenciée, de type d'habitation avantageux et à qualité comparable.
Une seconde aspiration du CEH réside en la rationalisation non seulement de la construction du bâtiment, mais encore de l'infrastructure. Ici les économies doivent porter sur de judicieuses compressions d'exploitation et recherchées dans le rendement d'infrastructures déjà en place.
En outre, il se pose des problèmes concernant l'intégration d'un lotissement de quelque importance dans une commune déjà existante. L'éventail des questions comprises s'étend des finances communales à l'intégration sociologique et politique des nouveaux locataires à la population indigène.
Enfin, à l'intention des autorités, les dirigeants de l'économie et de l'opinion publique, il faut rendre admissible l'idée que la hausse de la valeur de l'habitat est d'importance économique et, à la longue, une mesure rationnelle. Nous ne pourrons trouver de financement nécessaire à la construction que lorsque l'habitant lui-même sera décidé à consacrer une plus grande part du budget familial à la rubrique logement. Toutefois il ne le fera qu'au moment où il prendra goût à son habitation et qu'existera un stimulant qui motivera de plus grands sacrifices au profit d'un standard d'habitation plus élevé. Cette idée ne se justifie que basée sur une intégrité sociale telle qu'elle est représentée par l'éthique du SWB. Il ne s'agit en aucun cas de sanctionner scientifiquement l'état actuel ni (au moyen de quelques artifices) de rendre les appartements d'aujourd'hui plus admissibles afin d'exploiter pour autant la puissance d'achat des habitants.
Les premiers résultats exposés dans ce cahier ne servent qu'à indiquer les travaux effectués par le CEH lesquels ne représentent – pour leur part – que l'ébauche de la tâche à accomplir. Il reste à savoir combien cette entreprise pourra progresser notamment sur la base honorifique actuelle. De même que pour toute recherche il y a ici des sujets plus ou moins attrayants, des activités plus ou moins satisfaisantes. Nous exprimons encore l'espoir de voir se présenter, d'une part, des sources de financement nécessaires à la subvention de recherches plus approfondies et que, d'autre part, l'élan qui, jusqu'à présent, soutint et alimenta le travail accompli bénévolement ne se ralentisse pas.

**Nouvelles œuvres d'art à l'Ecole des Hautes Etudes économiques et sociales de St-Gall** 409

*par Rudolf Hanhart*

Depuis la dernière publication (WERK, décembre 1964) qui traîta des nouvelles œuvres d'art de l'Ecole des Hautes Etudes économiques et sociales, sa décoration artistique fut accrue de quatre œuvres isolées ou groupées. L'oratoire commun pour les différents cultes a été transformé par le sculpteur zuricois Otto Müller. Sa contribution sculpturale consiste en reliefs de bronze et de plomb en plus d'un bloc de bronze formant corps avec l'autel. Jean Baier, Genève, décora le plafond et les murs du restaurant des étudiants de reliefs isolés ou groupés, reliefs de métal traîtés au moyen de puissantes couleurs élémentaires. Dans un corridor du bâtiment de technologie, Hedy Melano-Högger apposa une mosaïque d'après un carton de Georges Braque. Suspendu dans la cage de l'escalier un mobile rouge, dû à Alexander Calder, plane librement.

**Le purisme et la peinture de Le Corbusier** 413

*par Stanislaus von Moos*

Bien qu'en général on ait l'habitude de ramener – stylistiquement parlant – la nouvelle architecture aux principes spatiaux de Le Corbusier, l'auteur fait remarquer que Charles-Edouard Jeanneret (Le Corbusier) ne prit conscience des idées qui révolutionnèrent la peinture qu'après avoir connu Ozenfant, soit en mai 1917. Au début, l'attitude de Le Corbusier envers le cubisme fut critique; la peinture puriste recherchait une nouvelle beauté classique qui procéderait de la pensée logique de l'ingénieur. Ce n'est que plus tard, au contact du collectionneur Raoul La Roche que Le Corbusieur manifesta une attitude positive envers le cubisme et l'auteur en suit l'évolution en partant du purisme. Vers 1925, l'exemplaire pureté des œuvres précédentes est abandonnée. Aux «objets types» suivent les «objets à réaction poétique» et Le Corbusier entend signaler le plus clairement possible les concepts de l'imagination qui sont liés aux réalités. Les œuvres tardives sont dominées par des signes, des symboles et leur signification. Le vocabulaire est puisé dans les livres d'esquisses: plantes, bêtes, le corps humain, notamment le symbole de la main qui, à partir de 1928, se poursuit jusque dans l'œuvre tardive.